

COMMUNIQUE

Recrutement 20 agents de manœuvres et 20 aide conducteurs

Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la société CAMRAIL au Centre de Formation Professionnelle et Continue La Salle (CFPC-La Salle) pour la formation de jeunes Camerounais aux métiers ferroviaires de base,

Les Directeurs Généraux du CFPC-LS et de CAMRAIL, annoncent le lancement d'un concours pour le recrutement de vingt (20) Agents de Manœuvres et vingt (20) Aide-Conducteurs selon les modalités ci-après.

I. INSCRIPTION AU CONCOURS :

L'inscription au concours se fait à l'une des adresses suivantes : www.lasalle-douala.org ou www.camrail.net au plus tard le **28 septembre 2019**.

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

- ✓ **Agent de Manœuvres** : Age entre 20 – 25 ans, Titulaire d'un BAC Général, GCE ou Diplôme reconnu équivalent ;
- ✓ **Aide conducteur** : Age entre 20 – 25 ans, Titulaire d'un BAC Scientifique C-D-E et F, Brevet de Technicien (MA), GCE ou Diplôme reconnu équivalent.

Chaque candidat devra choisir un métier et un centre d'examen.

II. DATE ET LIEUX DU CONCOURS :

Le concours aura lieu le **samedi 12 octobre 2019 à 7h30** dans les centres d'examen suivants :

- **Douala** : Centre de Formation Professionnelle et Continue - La Salle à Akwa ;
- **Yaoundé** : Collège Catholique Bilingue Saint Benoît à Mvolyé ;
- **Ngaoundéré** : Collège de Mazenod.

III. CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Pièces à fournir lors de l'inscription en ligne (Sous format PDF ou JPEG) :

1. une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (03) mois ;
2. une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
3. une photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ;
4. un curriculum vitae portant l'adresse complète / numéro de téléphone du candidat ;
5. un reçu de versement des frais d'inscription au concours, d'un montant de **13 000 francs CFA** (Treize mille francs CFA). Cette somme représente 50% du coût total de 26 000 FCFA (Vingt-six mille), dont la partie restante est subventionnée par CAMRAIL ;

- Numéro de Compte ECOBANK : CM21 10029 00001 02201150502 32
- Titulaire du compte : Formation continue La Salle.

N.B : Les frais de concours sont non remboursables.

IV. LES ETAPES DU CONCOURS :

Le concours se déroulera en trois étapes :

- Les épreuves écrites
- Les visites médicales
- Les tests psychotechniques.

A. LES EPREUVES ECRITES :

Les épreuves porteront sur les matières ci-après :

Métier	Matières	Note Elimatoire
Agent de Manœuvres	Culture Générale	< 08/20
	Etude de texte	< 08/20
	Mathématiques	< 08/20
Aide-Conducteur	Culture Générale	< 08/20
	Etude de texte	< 08/20
	Mathématiques	< 08/20

Les candidats se présenteront 30 minutes avant l'heure de la première épreuve devant les salles d'examen munis de la Carte Nationale d'Identité et du reçu de versement des frais d'inscription. Ils ne devront avoir sur eux aucun document. Les feuilles de composition et de brouillon leur seront remises en salle.

La moyenne d'admission à l'issue des épreuves écrites est supérieure ou égale à 12/20 et sans note éliminatoire.

B. LES VISITES MEDICALES ET LES TESTS PSYCHOTECHNIQUES :

Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites seront convoqués pour passer les visites médicales et les tests psychotechniques.

Les résultats des admissibilités et définitifs du concours et la date de démarrage de la formation seront diffusés sur les sites www.lasalle-douala.org et www.camrail.net. Cette diffusion seule faisant foi.

Les candidats déclarés définitivement admis devront s'inscrire au CFPC-La Salle à Douala moyennant paiement des frais de formation qui seront communiqués ultérieurement et dont la moitié sera prise en charge par CAMRAIL.

Au bout de ce processus de formation, 40 jeunes seront directement recrutés à CAMRAIL.



 Le Directeur CFPC-La Salle
Frère Emmanuel Mboua



 Le Directeur Général CAMRAIL
**POUR LE DIRECTEUR GENERAL
ET PAR DELEGATION**